

⚠️ ⚠️ Tout événement est susceptible d'être annulé selon les règles sanitaires en vigueur à date de l'évènement. ⚠️ ⚠️



## SUR VOS TABLETTES

### Jeudi 2

- APE Café de rentrée / devant les écoles - 8h30.
- Comité Local du Secours Populaire Portes ouvertes / Ancienne Mairie - 14h30 à 18h.

### Samedi 11

- Municipalité Forum des Associations - 14h à 18h au Complexe sportif (*masque obligatoire*) et la soirée «Les Moules d'Isidore» à 19h30 à la salle Brassens (*Passe Sanitaire et port du masque obligatoires*).

### Jeudi 16

- Comité Local du Secours Populaire Portes ouvertes / Ancienne Mairie - 14h30 à 18h.

### Samedi 18

- Municipalité / Comité de la pierre Journées du patrimoine / Ancienne Mairie - Passe Sanitaire obligatoire.
- Municipalité / Médiathèque Braderie / 10h à 12h - 14h à 18h.

### Dimanche 19

- Municipalité / Comité de la pierre Journées du patrimoine / Ancienne Mairie - Passe Sanitaire obligatoire.
- Municipalité / Tisseurs d'Oz World Clean Up Day « Nettoyons la nature » / Complexe sportif - 10h à 12h.

### Mardi 21

- Municipalité Conseil municipal / Mairie - 20h.

### Vendredi 24

- Municipalité / École municipale de musique Concert de rentrée / Mairie - 19h30.

### Samedi 25

- Municipalité Sortie des aînés (*voir onglet Social Aînés Santé Solidarité*).

### Dimanche 26

- Municipalité Concert de l'ensemble vocal Adventi / Salle Brassens - 16h - Gratuit. Inscription en Mairie. Pour en savoir + : <https://www.ensemblevocaladventi.fr/>

### Jeudi 30

- Comité Local du Secours Populaire Portes ouvertes / ancienne Mairie - 14h30 à 18h.

### Lundi 4 et dimanche 10 octobre

- Municipalité Semaine Bleue (*voir onglet Social Aînés Santé Solidarité*).

### Mardi 5 octobre

- Municipalité Spectacle Les Belles Sorties «Toutes les choses géniales» / Salle Brassens - 20h - Inscription en mairie, par téléphone (0320915901) ou par mail à [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com)



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

### Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Visite guidée des carrières souterraines. Ces journées sont la seule occasion de l'année de découvrir ou redécouvrir une partie des galeries souterraines sous l'ancienne mairie : 50m de galerie accessible par un escalier d'une dizaine de mètres. La température y est de 12°. Une maquette et une exposition compléteront la visite. Inscrivez-vous dès que possible (plus de 8 ans) à partir du Mardi 1er septembre en mairie (par mail, téléphone ou à l'accueil). Le petit + de cette année : une visite virtuelle des carrières.



## ÉCOLE DE MUSIQUE

### Inscriptions de la rentrée

Une permanence d'accueil des inscriptions est organisée les jeudis 2 et 9 septembre de 16h à 18h30. Vous pouvez retrouver les horaires des cours affichés à l'école municipale de musique.



## MARCHÉ DE NOËL

Les exposants souhaitant obtenir un stand pour le marché de Noël 2021 se déroulant le samedi 11 et dimanche 12 décembre, doivent adresser leur demande (en indiquant ce qui sera exposé) par courrier ou par mail à [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com) pour le 18 octobre au plus tard.



## PATRIMOINE

### Travaux de l'église Saint Éloi

En raison des travaux entrepris dans l'église Saint Éloi, fermeture au public à partir du lundi 30 août jusqu'au vendredi 03 décembre. Contact Paroisse Hellemmes : 03 20 33 86 17.



## L'ABCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

### Marchons vers l'école

L'arrêt et le stationnement sont interdits dans la rue Paul Vaillant Couturier en dehors des emplacements matérialisés. La circulation des véhicules est interdite dans les deux sens de circulation durant les périodes scolaires prévues par le calendrier de l'Éducation Nationale dans la rue Maurice Thorez et la rue Ferrer aux horaires suivants :

- De 08h00 à 08h40 et de 15h55 à 16h40 le lundi, mardi, jeudi et vendredi
  - De 09h00 à 09h30 et de 11h35 à 12h10 le mercredi
- Par conséquent, il est préférable d'utiliser des modes de déplacement doux et en cas d'impossibilité vous pouvez stationner votre véhicule sur le parking des Chasses Marées ou dans la rue Yves Farge. Un accueil gratuit de vos enfants dans la limite de 30 minutes avant le début des classes vous est proposé par le service périscolaire sur justificatif de votre employeur.



STADE PIERRE MAUROY

- Mardi 14 : 21h  
LOSC vs WOLFSBOURG \*\*  
Ligue des Champions
- Mercredi 22 : 21h  
LOSC vs STADE DE REIMS \*\*

\*\* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'évènement (sous réserve de modification de l'horaire de l'évènement).

\*\*\* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 3h avant l'évènement (sous réserve de modification de l'horaire de l'évènement).



## CULTURE

### MÉDIATHÈQUE

Pour un accueil optimal, il est demandé la présentation d'un passe sanitaire valide à l'entrée de la médiathèque. Le port du masque, non fourni, est obligatoire pour tout usager de 11 ans et plus.

### Samedi 11 - 16h :

**Comité de lecture jeunesse** : Tu as entre 7 et 18 ans, tu aimes lire et partager tes découvertes, tu as envie de nous aider à acheter des romans, rejoins notre comité de lecture jeunesse qui a lieu une fois par mois. Renseignements auprès de la médiathèque.

### Samedi 18 :

**La médiathèque fait sa braderie !** La médiathèque vous propose une vente de livres : Romans, BD, documentaires, albums, pour tous à 1 euro le livre! *L'accès à la braderie sera soumis à la présentation du passe sanitaire, aux horaires habituels de la médiathèque.*

### Mardi 28 - 20h :

**Comité de lecture adulte** : Découvrez la sélection que les bibliothécaires ont choisie parmi des romans, des CD et des DVD et venez partager vos impressions autour de discussions. Renseignements auprès de la médiathèque.



## FOCUS : L'APPLICATION DU PASSE SANITAIRE DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

Le passe sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :
  - 7 jours après la 2ème injection chez les personnes à double injection,
  - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection,
  - 7 jours après l'injection chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid.
2. Le certificat de test négatif de moins de 72 heures.
3. Le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Depuis le 9 août 2021, le «passe sanitaire» est obligatoire et s'applique pour :

- les lieux de culture et de loisirs, la médiathèque,
- les bars et restaurants,
- les services et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux,
- les déplacements de longue distance en transport public.

Toutes ces mesures s'appliquent, au-delà du port du masque obligatoire dans les lieux clos, les espaces réservés aux spectateurs des enceintes sportives de plein air, les zones de fréquentation et les zones piétonnes. En ce qui concerne la ville de Lezennes, le Passe sanitaire s'applique pour accéder aux salles municipales (Brassens, Grémaux, Rouges Barres et au Complexe sportif Philippe Berthe).

**Pour rappel, le port du masque est obligatoire sur le marché et ses abords.**

Depuis le 30 août 2021, le passe sanitaire peut être rendu applicable aux personnes et aux salariés qui interviennent dans des lieux, établissements, services ou événements. (+ d'information sur le site de la Préfecture du Nord).

Le passe sanitaire sera obligatoire pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans, à compter du 30 septembre.



## » Voyage des aînés

La sortie des aînés organisée par la municipalité aura lieu le samedi 25 septembre, rendez-vous Place de la République pour un **départ à 8h** ; heure de retour, au plus tard 19h30. Nous vous proposons une visite de la cathédrale d'Amiens, suivie d'un déjeuner croisière sur la péniche « le Picardie ». Nous visiterons ensuite une anguillère (possibilité de faire des emplettes gourmandes). Vous détenez la carte Lez'aînés, vous avez 60 ans et + (pour un couple, il suffit que l'un des 2 conjoints remplisse cette condition), les inscriptions et paiements sont à faire en mairie avant le vendredi 3 septembre. Prix : 10 ou 20 euros selon l'imposition. A ce jour, le port du masque est obligatoire en extérieur à Amiens de même qu'à l'intérieur de la cathédrale et le Pass-sanitaire complet ou un test PCR négatif de moins de 72 heures devra être présenté à l'entrée de la cathédrale et du restaurant. **Nous vérifierons que masque et passe sanitaire sont bien en votre possession avant de monter dans le bus**

## » Semaine Bleue

**Lundi 4 octobre** : Venez passer la journée au complexe sportif. Organisée par la municipalité en partenariat avec Siel Bleu, sur inscription en mairie, gratuit :

- 10h : Accueil
- 10h15 à 12h30 : différents ateliers d'activité physique adaptée vous seront proposés
- 12h30 à 14h : repas pris en commun sous forme de pique-nique que chacun aura apporté.
- 14h à 16h : tournoi de Mölkky, jeu de quilles finlandaises.

*En cas de mauvais de temps, et en fonction des normes sanitaires en vigueur à cette période, les activités se dérouleront à l'intérieur du complexe.*

**Dimanche 10 octobre** : Pour clore la Semaine Bleue, et puisque nous avons dû annuler celui organisé en février les années précédentes, un repas des aînés vous est proposé le dimanche 10 octobre 2021, à partir de 12h, salle Brassens. Vous êtes lezennois et avez 65 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des deux remplisse cette condition), venez-vous inscrire en mairie avant samedi 25 septembre 2021. Néanmoins, à ce jour, le pass-sanitaire devra être présenté lors de l'inscription et pour accéder à la salle Brassens.

## » Ateliers Mémoire

Les ateliers « Mémoire », animés par des bénévoles, se déroulent salle des Rouges Barres les mercredis et vendredis après-midi, à raison d'environ 12 séances par an et par groupe. Ouverts aux lezennois de plus de 60 ans, quelques places sont disponibles. Inscription gratuite en mairie avant le 11 septembre.



# PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

## » Espace Petite Enfance :

- **Consultation infantile**

Les consultations se font sur le site de l'UTPAS d'Hellemmes jusqu'à nouvel ordre. Veuillez téléphoner au 03 59 73 96 60 pour prendre un rdv.

## » Espace Enfance - Jeunesse

### Réouverture des structures après l'été :

- Multi Accueil : le lundi 23 août
- Ateliers RAM : le mardi 7 septembre
- Centres périscolaires : le jeudi 2 septembre (fermés pour nettoyage le lundi 30, mardi 31 août ainsi que le mercredi 1er septembre : pré rentrée)

### Maison des jeunes :

- Réouverture le vendredi 3 septembre
- Mardi : 17h à 19h (sur le complexe sportif)
- Vendredi : 17h à 19h et 1 fois par mois prolongation jusque 21h
- Mercredi : accueil de 14h à 19h
- Un samedi par mois : proposition d'une sortie culturelle de 15h à 18h

Programme des activités en cours.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 03 20 05 58 89

## » Ecoles, temps périscolaires et extra scolaires Inscriptions aux temps périscolaires du mois d'octobre :

Tableaux envoyés par mail dès le vendredi 10 septembre. Ils sont à rendre entre le lundi 13 et

le vendredi 17 septembre, uniquement par mail ([periscoadmin@lezennes.com](mailto:periscoadmin@lezennes.com))

### Vacances scolaires :

Automne : du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre inclus.

Tableaux envoyés par mail dès le vendredi 1er octobre. Ils sont à rendre uniquement par mail ([periscoadmin@lezennes.com](mailto:periscoadmin@lezennes.com)) entre le lundi 4 et le vendredi 8 octobre.

Après cette date, les demandes seront sur liste d'attente.

## » Appel à candidatures Animateurs - Année 2021/2022

Vous avez envie de travailler pendant les vacances scolaires, vous êtes titulaire du BAFA, vous pouvez, dès maintenant, candidater sur toutes les périodes de vacances de l'année scolaire 2021/2022 (Octobre, Hiver, Printemps, Été) pour les Centres Maternel, Primaire et la Maison des Jeunes.

Pour les jeunes lezennois souhaitant se lancer dans l'aventure, la mairie propose une aide sous forme de Bourse BAFA.

Dossier à télécharger sur le site internet de la ville et à envoyer à l'attention de M. DECOURSELLE, 1 place de la République, 59260 Lezennes.



## » Enquête publique : modification du PLU2

Une enquête publique unique de modification des PLU de la Métropole Européenne de Lille aura lieu du 14 septembre au 15 octobre 2021 inclus.

L'ensemble des pièces du projet est accessible sur <https://www.registre-numerique.fr/modification-plu> et est consultable au siège de l'enquête, à la Métropole Européenne de Lille, 2 boulevard des cités Unies, à Lille aux horaires d'ouverture habituels. Des permanences sur place et téléphonique se tiendront à différentes dates et horaires repris dans l'arrêté d'ouverture d'enquête n°21A267 du 02/08/2021 consultable sur le site internet de la ville [www.lezennes.fr](http://www.lezennes.fr)

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le mardi 14 septembre.

Tél : 03 20 91 28 27

Adresse : 32 rue Gambetta



# ÉTAT CIVIL

## Bienvenue à :

- » Yanis BEHAGUE
- » Calista DELEBECQ
- » Thomas DEMAZURE BOZEK
- » Joanne HAV

## Ils se sont unis :

- » Jean-Pierre DAUBAS et Sara FOLCKEN
- » Baptiste BINARD et Latifa RICHA
- » Laurent LEJEUNE et Marie-Véronique CASTELAIN
- » Thomas HUET et Elodie HOTIER
- » Kévin PESEZ et Mathilde BLOT

## Ils se sont pacés :

- » Maxime BOBE et Marianne PACHURKA

## Nos condoléances aux familles de :

- » Francine HÉRAS
- » Josiane DE BOSSCHÈRE
- » Francis BOUVIER



# PERMANENCES

## • Emploi et Formation :

Sur rdv en téléphonant en mairie.

## • ACTION « mutuelle solidaire » :

Vendredi 10 de 9h à 12h sur rdv, en téléphonant en mairie.

## • ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence à Lezennes mais vous pouvez téléphoner au 03 59 61 62 59 pour connaître les permanences sur les autres sites. Site web : <https://www.adilnpsc.fr/nospermanences>

## • PACS :

Sur rdv, en téléphonant en mairie.

## • AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1er et 3ème jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie.

Sur rdv en téléphonant au 03 20 49 50 79.

## • Conciliateur de justice :

Vendredi 10 sur Rdv en téléphonant en mairie.

## • Député :

Permanence de Monsieur le Député en Mairie de Lezennes le 1er mardi du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rdv.

Tél : 06 48 44 25 91

## • Conseiller Info Energie

Permanence le 3ème mercredi du mois, uniquement sur rdv au 06 87 95 86 94.

## • Permanence Urbanisme

Les samedis 11 et 25 de 9h à 12h en Mairie. Sans rendez-vous.



Retrouvez nous aussi sur...  
[www.facebook.com/VilledeLezennes](http://www.facebook.com/VilledeLezennes)  
[www.lezennes.fr](http://www.lezennes.fr)  
Téléchargez l'application CityAll  
Contact : [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com)

Si vous souhaitez recevoir le LIQ par mail, vous pouvez écrire à [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com) en indiquant vos coordonnées.



## DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

Les samedis 4 et 18 de 10h à 12h  
Centre Technique Municipal

## COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

le samedi 18 de 14h à 15h  
Parking de la Salle Brassens